

Compte rendu de l'assemblée paroissiale du samedi 2 mars 2019

Présents : père Jean-Louis NGABONZIMA, les responsables de l'EAP : Marie-Hélène BIZOT, Léone MARTINI, Didier BEAUNE, Annick BIAIS DE FAYS.

Rapporteur : Véronique LORGÉ.

La réunion de l'Assemblée paroissiale, débute devant une vingtaine de personnes ayant répondu présentes à l'invitation du père Jean-Louis NGABONZIMA et de son Équipe d'Animation Paroissiale.

Le père Jean-Louis rappelle qu'à l'issue de la rencontre, la messe sera célébrée dans l'église de Sougères-en-Puisaye, et en introduction à cette réunion, procède à la lecture du jour dont la méditation qui doit suivre, se fera au cours de la célébration eucharistique.

Sont énumérés les différents points qui vont être abordés, puis un bref rappel est fait sur ce qui nous unit : le sens de la solidarité, de l'aide et de l'écoute de ceux qui nous entourent, la joie de participer à la célébration eucharistique.

Le père salue le diacre Tang NGUON, et précise sa joie d'avoir à ses côtés un diacre présent dans la paroisse. Puis propose à la secrétaire, de se présenter brièvement, en attendant une présentation plus complète, après celle des différents pôles et de leurs responsables, qui composent l'EAP.

L'Équipe d'Animation Paroissiale

Le pôle annoncer. Régi par Marie-Hélène avec son plein investissement et celui de Monique, consiste dans l'enseignement du catéchisme. Elle concentre cette activité sur l'Éveil à la foi, mais pense que l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'équipe serait bénéfique. Les rassemblements ont lieu tous les 15 jours pendant 1 h 30. Le vendredi, quand une messe des familles est prévue pour le week-end, elles assurent ensemble la préparation de la célébration, avec les enfants.

Une sortie est prévue chaque année. Celle de 2019 aura lieu dans le cadre du rassemblement diocésain, qui se déroulera à Pontigny le 1er mai.

Pour la première communion et la profession de foi :

La célébration de la première communion aura lieu le 23 juin à Étais-la-Sauvin, (compte tenu du nombre majoritaire d'enfants issus de cette commune). La retraite des enfants se déroulera la veille à Saint-Fargeau.

La profession de foi sera précédée, elle aussi d'une retraite ; le samedi 25 mai et sera célébrée, le soir du samedi 8 juin à l'église de Toucy (pour tous les enfants du doyenné) et le dimanche 9 juin pour un accueil dans chaque paroisse.

Pour des raisons de mutualisation des tâches, et simplification administrative, les documents sont identiques aux autres paroisses du doyenné.

Le père Jean-Louis insiste sur la mission primordiale de l'Église et de tous ses baptisés, d'annoncer la foi.

Le pôle célébrer. Léone MARTINI du fait de son lieu de résidence concentre son activité, dans le domaine liturgique, sur les communes de Sementron, Lain et Sougères-en-Puisaye. Elle fait aussi partie des équipes obsèques qui gèrent ces mêmes secteurs.

Les participants tiennent à appuyer le fait, que l'étendue, du territoire de la paroisse et l'éloignement géographique entre les différents clochers ne permettent pas de maintenir le lien direct, souhaité, avec les responsables des pôles.

Dans le domaine liturgique, chaque clocher a deux ou trois bénévoles, qui assurent l'entretien de l'église, la préparation des célébrations eucharistiques, avec le feuillet de messe (dont l'impression est très souvent

prise en charge, gracieusement, par les mairies). Vu la difficulté rencontrée et citée ci-dessus, ces petites équipes assurent par elles-mêmes, l'approvisionnement en hosties, en fleurs et matériels nécessaires, aux diverses célébrations religieuses.

Andryes, Étai-la-Sauvin, Sougères-en-Puisaye et Druyes sont toutes dans ce même mode de fonctionnement, pour que le curé puisse y assurer les célébrations eucharistiques, même si elles sont peu fréquentes et pour un maigre nombre de fidèles. Cette information donne au curé l'occasion de préciser que ce n'est pas la tâche des bénévoles d'acheter, et fournir les hosties et le vin de messe.

Ces bénévoles, essentiellement féminines font, aussi très souvent partie des équipes obsèques. Mais, il s'avère qu'une « équipe » se compose parfois d'une seule personne, pour assurer la préparation et l'accompagnement des familles en vue de la célébration des funérailles.

Le père tient donc à réitérer le souhait exprimé des évêques, de voir les équipes obsèques inter-secteurs se soutenir et s'entraider mutuellement. La préparation et l'accompagnement de ces cérémonies, par une équipe de plusieurs membres, permet un message prophétique et pastoral assuré, constructif et marquant à destination des familles endeuillées et de leurs amis, souvent éloignés de l'Église.

Léone MARTINI se charge à la demande du père, de lui présenter prochainement le bilan des attentes et besoins de chaque équipe obsèques de la paroisse.

Le pôle solidarité. Assuré par Annick BIAIS DE FAYS, actuellement démissionnaire. À ce poste jusqu'à fin mars, seule, elle n'a pas eu la disponibilité nécessaire pour lui permettre une action plus dynamique et constructive.

Elle s'est donc concentrée sur une présence active auprès des personnes âgées, notamment à l'EHPAD de Lainsecq. Elle y a créé des ateliers de chants qui plaisent beaucoup.

Pour elle, le pôle peut prendre tout son essor si une ou deux personnes s'y investissent en plus du nouveau responsable à venir.

L'appel est lancé dès à présent par le père pour enrôler des volontaires. Volontaires qui ne doivent pas oublier, en s'en tenant au message du pape François, qu'outre les personnes âgées, elles doivent aussi être prêtes à s'intéresser et s'adresser aux jeunes et toutes les personnes se trouvant aux périphéries de notre société, de nos communautés paroissiales ou chrétiennes.

Il profite de cette réunion pour demander à tous et toutes de ne pas hésiter à l'informer via ce pôle, des personnes, auxquelles il faudrait accorder attention, charité et visite.

Une personne d'Andryes informant que l'Équipe du Rosaire de son secteur se réunit et prie pour tous ceux qui sont leur sont confiés, précise que cela peut être fait notamment pour les malades et les personnes en difficulté.

Le pôle communication et coordination. Laurence BELIN ayant démissionné, en décembre dernier, le père Jean-Louis se réjouit du relais pris par madame Dominique RANSON. Le père l'a présentée à l'assemblée en la remerciant d'accepter de rejoindre l'EAP pour occuper ce poste de responsable pour un mandat minimum de 3 ans renouvelable

Le père tient à appuyer sur l'importance de ce pôle qui doit être en connexion constante avec le diocèse, et travailler en lien étroit avec le secrétariat paroissial.

Laurence BELIN est invitée à énumérer les nombreuses tâches de cette activité qu'elle a rencontrées

S'enquérir des informations au niveau paroissial, du doyenné, bien entendu du diocèse, et en assurer la diffusion.

Superviser le site internet de la paroisse, en collaboration avec David-Marie GESTALDER, responsable de sa mise en page.

Préparer l'ordre du jour des réunions de l'EAP avec (ou présidée par) le curé de la paroisse, en être le rapporteur puis taper et fournir le compte rendu aux parties concernées.

Faire la Feuille d'Annonces Paroissiales (la secrétaire ayant pris le relais à sa prise de poste) et la faire parvenir au prêtre, membres de l'EAP et toutes les personnes souhaitant la recevoir par mail, ou courrier postal.

Suivi des demandes de concerts et d'expositions.

Le père profite de cette présentation pour informer du projet de création d'un bulletin paroissial plus élaboré...

Didier BEAUNE, tient pour sa part, à féliciter Laurence pour la somme de travail et la qualité des diffusions promptes et régulières accomplies.

Une question est posée quant à la coordination des informations, entre tous les acteurs paroissiaux concernés ; elle soulève le problème des baptêmes et mariages venant d'une autre paroisse, qui ont lieu, avec un autre célébrant que le curé, sans que lui-même ou les personnes relais ne soient prévenus.

L'attitude des personnes à l'occasion de ces cérémonies est parfois « déroutante » (ex. : présence d'animaux, organisation de la célébration religieuse en totale indépendance vis-à-vis du curé et des bénévoles concernés, personne relais, CPB, CPM, etc.).

Le père conscient et soucieux de ces difficultés, rencontrées très souvent dans ces cas-là, demande d'être vigilant et de ne pas hésiter à lui transmettre l'information et lui envoyer les personnes (via son secrétariat). Idem pour les demandes de concerts et d'expositions qui ne peuvent se faire sans qu'il n'en soit informé et sans son accord.

Le pôle vie matérielle et économique. Didier en assure la responsabilité et souhaite donner les informations et les recommandations qui découlent de sa rencontre en début d'année avec monsieur Vincent DANO, l'économiste diocésain. Il remercie par la même occasion tous les bénévoles qui l'accompagnent dans cette tâche avec compétence.

Le bilan définitif ne pourra être présenté que fin mars. Mais d'ores et déjà la situation financière est considérée comme satisfaisante.

La souscription diocésaine va être reconduite, les chantiers du diocèse ont privilégié l'annonce des travaux du presbytère de Thury.

De plus l'action numérique « Crowdfunding » a permis avec la souscription de recevoir 50 % des dons. Vu le succès cette action sera elle aussi, renouvelée.

Avec le denier du culte, il est décidé d'envoyer aux donateurs de ces trois dernières années, toutes les informations qui pourront les inciter à participer aux frais.

Le constat est fait d'un nombre de donateurs moins important avec une baisse de huit donateurs pour un montant de - 500 € environ. Par contre le montant par donations a augmenté.

D. BEAUNE attire l'attention sur l'intérêt de la vente des œufs de Pâques, qui permet d'acquérir un certain bénéfice.

Il demande par contre de porter une attention rigoureuse à la gestion des cierges où l'on rencontre des distorsions de frais en fin de comptabilisation. Il est très important de bien faire la distinction entre les articles achetés et revendus. Exemple, cierge pour l'autel et cierge pour les intentions, etc.

Pour les casuels dans le cadre des obsèques. La mise au point a été faite avec les Pompes Funèbres. Dans l'ensemble moins de difficulté pour les récupérer, mais il faut rester vigilant.

Des témoignages exprimés, confirment les situations complexes voire cocasses pour les récupérer, cela dans tous les types de cérémonies où ils peuvent être réclamés. Ainsi en cas de difficulté, il est vivement conseillé de ne pas hésiter à faire appel à l'économe.

Le père souligne qu'il s'agit d'une offrande dont il peut en soutirer une partie pour les intentions de prières faites lors des messes. Ces intentions ne sont pas obligatoirement destinées aux défunts, celles dites d'action de grâce sont faites pour les vivants. Une bonne communication et coordination doivent permettre de savoir qui, quand et où, les casuels peuvent être récupérés et connaître en temps et en heure leur montant proposé par le diocèse.

La secrétaire précise à ce sujet que cette participation est dorénavant passée à 70 €, pour les baptêmes. 170 € pour les mariages et la célébration des obsèques.

Le secrétariat paroissial. Véronique LORGÉ a été embauchée par le diocèse de Sens et Auxerre, par la volonté de M^{gr} Hervé GIRAUD en concertation avec les prêtres du doyenné. Le but est de les soulager des tâches administratives, paroissiales, et d'assurer en l'absence de bénévoles disponibles, la permanence d'accueil de la paroisse.

Sous l'autorité directe du curé, elle doit assurer le lien et faciliter la coordination entre le curé, les acteurs externes et les bénévoles. Ces derniers, par ricochet, déchargés de l'aspect administratif peuvent ainsi mieux centrer avec le prêtre, leurs actions et coopérations sur la pastorale.

La rénovation du presbytère de Thury pour accueillir le curé, ne lui permet pas pour le moment, d'avoir un bureau disponible à Thury. Elle travaille donc à un seul poste situé au presbytère de Toucy le lundi et mardi. Elle reste joignable sur un portable fourni par le diocèse, du lundi au vendredi.

En tant que secrétaire notariée, elle prend en charge la gestion des registres mariages, et baptêmes. Les registres obsèques, sont actuellement laissés au soin des bénévoles, qui s'en occupent depuis de nombreuses années. Il faudra juste qu'elle récupère ces registres afin de les déposer avec les autres à la Maison diocésaine, à échéance. Cela évitera ainsi de multiplier le nombre d'intervenants.

Elle s'occupe dorénavant du suivi des concerts et expositions pour toutes les églises de la paroisse. Information a été présentée sur le moyen d'informer le curé seul affectataire, et autorité à donner son autorisation, aux demandes formulées, selon le règlement diocésain et qui devront lui être adressées via son secrétariat.

En conclusion : toutes les personnes de moins de 75 ans au sein de l'EAP sont vivement invitées à rejoindre le père pour assurer un bénévolat dynamique et vivant.

L'ordre du jour étant épuisé, le père invite à un petit temps convivial et un verre de l'amitié avant la messe.

La séance est levée à 16 heures 15.

Véronique LORGÉ, rapporteur